



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Western Fair Raceway			
Date	Lundi 23 mai 2022	Heure de départ	17 h 50	
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux (Temp. : 14 °C) Vent 14 km/h Nord-Ouest			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	10	Nombre de courses de qualification	Nombre total d'inscriptions 70	
Paris mutuels	\$571,617			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Jeff Minler	Tyler Fines	Kelly Counsell (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

...

Bureau

Un tirage au sort a été tenu pour la course *Camluck Classic*, programmée pour le 27 mai.

Courses

Course 1 – Examen du dernier droit pour le #3, "Township Willy", et le #2, "EL Wildsport", qui se sont approchés près de la ligne d'arrivée. Aucun placement n'est requis.

Course 2 – 2 Enquêtes

Enquête 1

Le #5, "Kabelle", a fait un bris d'allure et il ne s'est pas rendu jusqu'à l'intérieur du poteau de remboursement. On a opéré un remboursement de \$11,083. Aucune vidéo disponible. Le cheval était trop loin en arrière.

Enquête 2

Nous avons également examiné le bris d'allure survenu dans le premier virage au #1, "Northern Ironman". Aucune infraction à la règle du bris d'allure n'a été constatée. Le cheval a terminé la course en 4^e position.

Nous avons également examiné les bris d'allure survenus au #3, "Nigel Springwell", qui avait été en bris d'allure pour plus de 25 foulées consécutives. Le cheval est arrivé en 5^e position et a été placé en 6^e position.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/Pq4CJm9t-GA>

Wayne Henry a enfreint la règle 22.23.03 (b) de la CAJO et la Directive en matière de politique No 1-2022. M. Henry a effectué une action du poignet au-delà de ce qui était acceptable durant sa stimulation. Il s'agit de sa deuxième infraction en un an. Il s'est vu imposer une suspension de conduite de 5 jours consécutifs, à être purgée les 26, 27, 28, 29 et 30 mai 2022, et une sanction pécuniaire de \$300. Décision #1727292

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Nous avons examiné la course au poteau de ¼ de mille. Le #2, "Rave Review", avait sursauté sans pourtant faire de bris d'allure. Aucune infraction signalée.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – "That's a Beach" a perdu un fer avant le poteau de ¾ de mille et ensuite un bris d'équipement est survenu.

Examen des pylônes après le poteau de ½ mille pour le #6, "Tuukka Rasp".
Aucune infraction signalée.

Course 10 – Rien à signaler.